
**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du mardi 16 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 09 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Yves MONIN.

Présents : 12

Votants: 14

Sont présents: Yves MONIN, Joël FARCY, Anne BECHET, Hubert LEVE, Maryse CAGNARD, Pierre BUTEUX, Marie-Laure SAVREUX, Christian DAMAGNEZ, Laurent NIVELLE, Sophie DUHEN, Valérie LECOMTE, Laurence JOSSE

Représentés: Jocelyne MARTIN, Daniel BALAVOINE

Excuses: Laurence BALESDENT

Absents:

Secrétaire de séance: Sophie DUHEN

La séance étant ouverte,

Approbation du PV du 19.02.2024

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance présente. Par ailleurs Madame LECOMTE tient à remercier Monsieur le Maire d'avoir accepté la modification d'un point dont elle avait fait part par mail.

Election du secrétaire de séance

Madame DUHEN Sophie est désignée secrétaire de séance par l'ensemble des membres présents.

Ordre du jour:

- Election du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la précédente réunion

Points soumis à délibération:

- Définition des ZAE nR

17H36 arrivée de Madame JOSSE Laurence

Objet: Définition des ZAE nR - Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie - DE 2024 014

Suite à l'avis de l'enquête publique, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur le bilan de cette concertation publique et de valider les zones définies.

Madame LECOMTE demande plus de précisions.

Monsieur le Maire précise que pour le moment, le conseil doit définir des zones potentiellement choisies pour accueillir du photovoltaïque. Ces zones seront bien évidemment utilisées que si les propriétaires décident de céder les terrains.

Ne pas confondre avec le projet éolien, qui lui sera mis à l'ordre du jour ultérieurement.

Le conseil approuve le bilan de concertation et arrête les propositions de zones telles que présentées.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme LECOMTE Mr BALAVOINE)

Refus : 0

Monsieur le maire précise qu'il n'a pas mis à l'ordre du jour les questions diverses et d'initiatives car une autre réunion est prévue le 22 avril prochain, mais qu'il est à l'écoute si toutefois un membre du conseil aurait des observations à apporter.

Concernant l'ordre du jour, Monsieur le Maire tient à faire part à Mme LECOMTE qu'elle a raison de demander des compléments d'informations concernant les projets de délibérations, il précise qu'une synthèse est demandée dans les communes de plus de 3500 habitants, mais qu'il est effectivement possible de soumettre ces éléments complémentaires par simple demande auprès du secrétariat.

Monsieur le Maire, remet des invitations à l'ensemble du conseil pour l'inauguration des 100 ans du club de foot.

- Informe que le club de tennis d'Ailly le haut Clocher occupera la salle de sport pendant de 2 mois, car leur salle est en travaux. Il s'agit d'un accord de bons procédés.

- Concernant les travaux de la RD 925, une réunion d'informations sera organisée pour la population et les commerçants.

- Pour répondre aux questionnements de Mme LECOMTE concernant la mobilité douce, la demande a été faite en ce sens. 2 feux de complaisance seront installés ainsi que zone 30km. (Projet encore à l'étude rien est encore défini).

Monsieur NIVELLE : demande si des travaux sont prévus suite à l'inondation de la semaine dernière.

Monsieur le Maire répond que le tuyau est trop petit pour recevoir une telle quantité d'eau en si peu de temps. Une proposition d'achat de terrain a été faite auprès d'un propriétaire pour y accueillir un bassin, dans l'attente d'un retour.

Monsieur FARCY ajoute que ce sont des conditions météorologiques exceptionnelles.

Après s'être assuré qu'aucun membre n'avait de question à poser, la séance est levée à 18h00.

